

# SE DIVERSIFIER EN LÉGUMES BIO DE PLEIN CHAMP



## Contexte

La demande en légumes bio et locaux est croissante. Dans l'Aude, de nombreux clients souhaitent augmenter leur part de produits bio et locaux mais l'offre sur le territoire ne couvre pas encore tous les besoins du territoire.

La production de légumes de plein champ est une diversification intéressante pour des fermes car elle répond à différents enjeux. Elle renforce la résilience économique vis à vis des marchés mais également face aux aléas techniques et climatiques et peut aider à pérenniser son système de production.



## A qui s'adresse cette fiche ?

Cette fiche s'adresse à tous les **producteurs, céréaliers, éleveurs, vigneron**s souhaitant se diversifier en légumes de plein champ bio. Elle comporte **trois exemples de fermes diversifiées**, avec une description de leur système de production et de commercialisation et une mise en avant de leurs atouts et points de vigilances, à prendre en compte dans la mise en œuvre d'un atelier de légumes plein champ. Ces exemples peuvent alimenter des réflexions de diversification pour des fermes en fonctionnement mais également des projets d'installations.

## Une demande croissante en légumes bio et locaux

- **Une expansion importante du marché alimentaire bio** ces dernières années : depuis 2015, le chiffre d'affaires bio augmente de plus d'un milliard d'euros par an, et s'est établi en 2020 à 13 milliards d'euros
- Après l'épicerie, **les fruits et légumes sont les produits biologiques les plus consommés en France** (17 % des achats des ménages en 2020)
- Dans l'Aude la demande en produits bio et locaux est croissante, mais, pour de nombreux légumes l'offre est encore déficitaire sur le territoire (les surfaces en légumes bio représentent 9 % des surfaces en bio et en conversion en 2020). Le **potentiel de croissance de l'offre est donc important, notamment pour les légumes de plein champ**

## Pourquoi se diversifier en légumes de plein champ dans l'Aude ?

### • Des politiques publiques porteuses

- **La loi Egalim** : 50 % de produits de qualités, durables et 20 % de produits bio, d'ici janvier 2022 en restauration collective ;
- **Loi Climat et Résilience** (adoptée en 2021) : mise en place d'un menu végétarien hebdomadaire pour les gestionnaires publics et privés de la restauration collective et instauration d'un menu végétarien par jour dès 2023 ;
- Des **projets d'alimentation territoriaux** (PAT) ayant pour objectifs de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires (4 PAT labellisés sur le territoire audois et un en cours d'élaboration) ;

### • Une stratégie d'adaptation face aux aléas climatiques

Dans l'Aude les effets du changement climatique se multiplient : une **augmentation des températures** (+1.5°C de température moyenne annuelle depuis les années 1970), une **intensification des pluies extrêmes** qui touchent chaque année de plus en plus de zones, une baisse de 10 % en 50 ans des précipitations à Carcassonne, etc. Toutes les fermes du département sont exposées à ces risques climatiques et fragilisent les productions agricoles. Les cultures n'ont pas les mêmes sensibilités aux aléas climatiques, et l'étalement des cultures sur une plus longue période de l'année peut permettre de limiter les risques face aux aléas climatiques. Selon les années, en cas de mauvaise récolte et mauvais rendement, une production peut en compenser une autre.

## • Des avantages économiques et agronomiques

Diversifier ses productions et ses circuits de commercialisation permet d'augmenter la résilience de sa ferme vis à vis des aléas des marchés. De plus, la diversification en légumes peut être une solution pour créer une valeur ajoutée plus forte sur quelques hectares de terres auparavant dédiés à d'autres productions.

D'autre part, la diversification peut présenter un intérêt agronomique via notamment l'allongement et la diversification des rotations, l'amélioration de la fertilité du sol et une meilleure gestion des ravageurs et/ou maladies...

C'est cette diversité qui va assurer la capacité du système à rester viable, tout en tirant profit des synergies entre les différents ateliers.

## ZOOM sur des fermes diversifiées en légumes de plein champ

### Lionel Boutie, viticulteur diversifié en légumes bio

 domaine Ricardelle de Lautrec, Coursan (11)

#### Description de la ferme

##### • Historique

1992

Installation  
Ferme familiale  
depuis 3 générations

1996

Passage en bio et  
diversification en  
légumes

 SAU  
250 ha

 UTH : 8  
+ une dizaine de  
saisonniers  
(juillet/août)

##### • Ateliers

Vignes  
50 ha

Céréales  
200 ha

Tomates  
plein champ  
10 ha

##### • Commercialisation

- Tomates : pour la transformation, conserverie  
Louis Martin à Montoux  
- Céréales : via la SCIC Graines Equitable  
- Vins : circuit long et circuit court (vente directe et  
magasins de proximités)

#### Raisons de la diversification

- Sécuriser son système de production : équilibrer les revenus sur plusieurs ateliers de production (CA réparti sur les 3 ateliers de production)
- S'adapter aux aléas climatiques



#### Moyens de production adaptés

- Investissements en matériels : dérouleuse plastique, buteuse, bineuse
- Seul l'appareil de traitement est utilisé sur plusieurs ateliers

#### Témoignage



Avoir plusieurs ateliers de productions permet de ne pas mettre tous ses œufs dans le même plat...



#### Perspectives

- Continuer à se diversifier en légumes (choix des légumes cultivés réalisés selon les demandes du marché)
- Diversifier ses débouchés commerciaux sur les légumes



#### Atouts

- Transmission familiale, ferme diversifiée en légumes depuis plusieurs générations
- Une équipe salariée polyvalente qui travaille sur tous les ateliers
- Un climat adapté à la culture de tomates
- Une seule culture de légumes cultivée
- Pas de gestion de la commercialisation, un seul circuit de commercialisation

#### Points de vigilance

- Pic de travail sur les mois de Juillet et Août, qui demande une bonne organisation
- Réussir à être compétitif sur tous les ateliers de production



# José Manchéno, céréalier et viticulteur diversifié en légumes bio

Mazerolles de Razes (11)

## Description de la ferme

### Historique

1997

Installation

SAU  
145 ha

2011

Diversification  
en légumes



UTH: 1,5  
+ saisonniers  
(lors des pics d'activité)

2017

Passage en  
bio

### Ateliers

Céréales,  
légumineuses  
110 ha

Vignes  
35 ha

Légumes  
60 ares

butternut, potimarron,  
pommes de terre, artichaut

### Commercialisation

- Légumes : magasins bio et de proximité via l'association de la HVA de l'Aude, vente directe sur la ferme

- Céréales : Agribiounion (circuit long) et vente directe

## Raisons de la diversification

- Fidéliser son salarié : du travail toute l'année sur la ferme
- Garantir la sécurité financière de la ferme : des sources de revenus diversifiées, une diminution des risques liés aux aléas climatiques
- Avoir un atelier complémentaire aux autres : chevauchement des pics de travail des différents ateliers



## Moyens de production adaptés

Pas d'investissement en matériel -> adaptation du matériel utilisé sur les autres ateliers

- **Bineuse et semoir** utilisés pour les cultures de tournesol

- **Intercept** utilisé pour les vignes (adaptées pour les cultures d'artichauts)

## Perspectives

- Investissement matériel : arracheuse de pommes de terre -> gain de temps
- Réduire les surfaces en viticulture et en céréales
- Continuer la diversification : projet de plantations d'amandiers

## Témoignage



*J'ai mis en place des cultures qui apportent une plus value importante, elles me laissent plus de marge que sur les autres ateliers...*



*Le changement climatique est là et il faudra apprendre à faire avec, avoir plusieurs ateliers permet d'avoir plusieurs cordes à son arc et de diminuer les risques...*



## Atouts

- Ferme équipée en matériel, du matériel qui a pu être adapté pour le maraichage
- Rotations facilitées : de nombreuses parcelles, possibilité de changer tous les ans les parcelles de légumes
- Une équipe salariée formée et de confiance sur qui il peut s'appuyer
- Accès à l'eau sur la ferme pour l'irrigation
- Gestion de la commercialisation par l'association des fruits et légumes de la Haute Vallée de l'Aude (cf page 5)



## Points de vigilance

- Structurer sa commercialisation : quand et comment vendre sa production ?
- Privilégier les cultures qui ne demandent pas trop de main d'œuvre et d'investissements en matériels
- Planifier ses cultures pour améliorer son organisation et sa gestion du temps : pics de travail sur les légumes au moment des périodes creuses sur la vigne et les céréales
- Optimiser la conservation des légumes, nécessite la maîtrise de divers paramètres

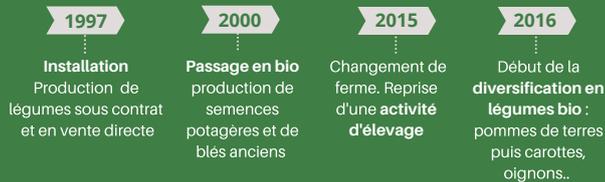


# Jean Jacques Mathieu, éleveur diversifié en légumes bio

Mazuby (11)

## Description de la ferme

### Historique



SAU  
200 ha



UTH 3 associés  
+ 5 à 7 saisonniers  
(lors des pics d'activité)

### Ateliers

#### Elevage

100 bovins de race gasconne ou grise des steppes

#### Céréales 6 à 8 ha

Blé bio panifiable

#### Légumes

pommes de terre : 3 ha  
carottes : 1 ha  
oignons : 1,5 ha  
échalotes : 30 ares

### Commercialisation

- Légumes : via l'association des fruits et légumes de la HVA et via la coopérative d'Espezès pour les pommes de terre
- Viande : boutique saveurs catalanes, vente directe (20%)
- Blé : coopérative de Salavagnac et artisans boulangers locaux

## Raisons de la diversification

- Répondre à une demande locale en légumes bio
- Recherche d'un système de production plus résilient, au niveau environnemental (interaction culture-élevage) mais aussi économique (notamment pour faire face aux manques de régularités des marchés sur la viande)



## Moyens de production adaptés

- **Investissements matériels** : tracteur pour maraîchage, matériels de récolte pour les carottes et les pommes de terres (arracheuse, etc) et matériels de préparation des sols
- **Partage du matériel en commun** : possible grâce à la création d'un groupe de maraîchers au sein de la CUMA du petit plateau (cf page 5)

## Perspectives de la ferme

- Consolider la production de légumes
- Cultiver davantage de légumes racines

## Témoignage

*Intégrer de la prairie dans les rotations des cultures végétales permet d'enrichir le sol. L'apport de fumier réduit les risques liés à la sécheresse et même aux maladies. On a de supers résultats agronomiques, un meilleur rendement et des légumes de meilleurs qualités, avec plus de goûts...*



## Points de vigilance

- Manque de main d'œuvre locale
- Intensité du travail sur certaines période de l'année
- Demande une répartition et une organisation du temps de travail entre les différents ateliers



## Atouts

- **Complémentarité culture - élevage** :
  - Utilisation du fumier des bovins pour la fertilisation des sols (évite l'achat de fertilisants/engrais) -> autonomie de la ferme améliorée
  - Valorisation des déchets de pomme de terre pour l'alimentation des animaux
  - Des rotations longues (10 ans) -> permet une meilleure préservation des sols
- **Une partie du troupeau en estive 6 mois de l'année** -> diminution de la charge de travail pendant les pics d'activité de l'atelier légumes
- **Utilisation du matériel maraîcher de la CUMA** -> réduction des charges de mécanisation
- La **commercialisation via l'association des fruits et légumes de la HVA** a permis la diversification en légumes et le développement des ventes sur le marché local



## Les collectifs pour relever les défis de production et de commercialisation

Pour répondre à une demande d'un ou plusieurs metteurs en marchés, il peut être pertinent de s'organiser avec d'autres producteurs pour :

- proposer une **gamme diversifiée** (grâce à la planification de la production entre les producteurs)
- construire des **partenariats avec les opérateurs**
- mutualiser les **matériels de production**

### ZOOM sur des collectifs de producteurs

#### L'association des fruits et légumes de la Haute Vallée de l'Aude

Association fondée en 2019 par et pour les acteurs du territoire : producteurs, transformateurs, restauration collective et magasins.

Elle vise à construire une **filière de proximité en fruits et légumes** en facilitant le lien entre l'offre et la demande. Elle permet aux producteurs de **gérer collectivement la distribution et la commercialisation** de leurs produits et **développer de nouveaux débouchés commerciaux**.

Aujourd'hui l'association compte **17 producteurs adhérents** en agriculture biologique.

**Contact :**

Sarah Jouan, salariée de l'association  
Mail : sarah.fruits.legumes@gmail.com

#### Cuma du Petit Plateau

La Cuma du petit plateau est une coopérative d'**utilisation de matériel en commun** créée en 1979. Elle compte aujourd'hui 19 adhérents dont 2 maraichers diversifiés, et une douzaine d'éleveurs diversifiés en légumes.

Le partage de matériels pour le maraichage permet aux producteurs de diminuer les charges de mécanisation, d'améliorer leurs conditions de travail mais nécessite une logistique importante. C'est aussi l'occasion pour les producteurs d'échanger sur leurs pratiques et leurs savoirs.

Les maraichers diversifiés sont un lien direct avec les éleveurs, notamment pour l'échange de fumier ou pour les rotations.

**Contact :**

Luigi Mathieu  
Mail : luigimathieu@gmail.com



Producteurs de l'association des fruits et légumes de la Haute Vallée de l'Aude

### Témoignage

“

*L'idée de l'association c'était d'arriver à s'organiser pour répondre au marché public, Par expérience je préfère travailler en collectif, ça crée aussi une dynamique sur le territoire...*

Jean Jacques Mathieu

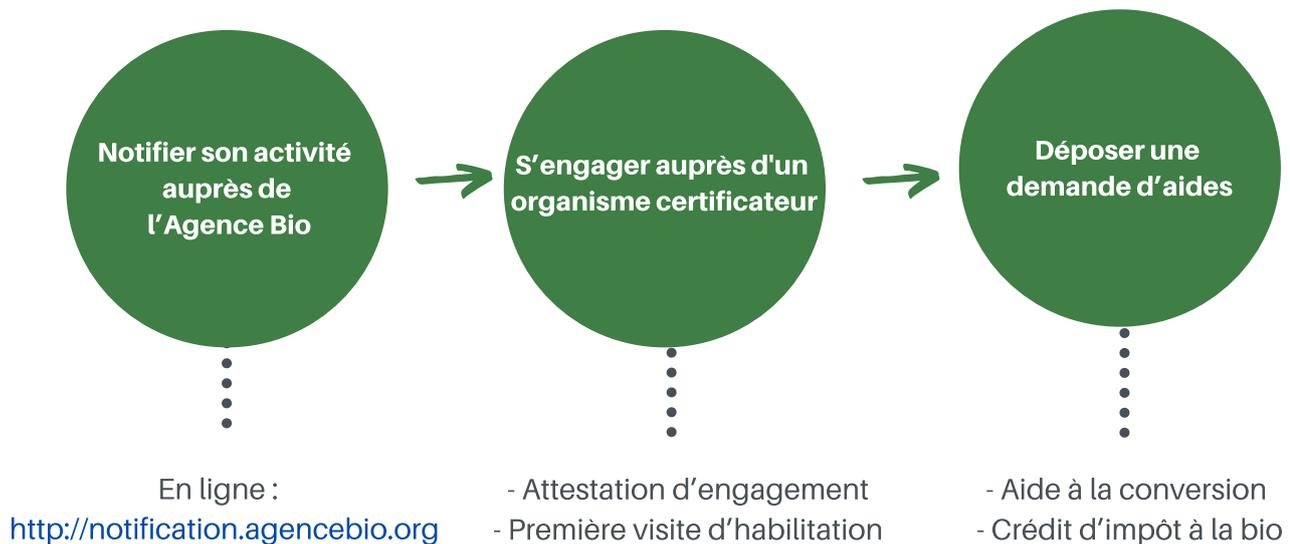
”

*L'association ne peut fonctionner que si les producteurs s'engagent dans une logique collective et ne voit pas seulement leur intérêt personnel, il faut qu'il y est une solidarité entre les producteurs ...*

José Manchéno

## Les premières années de lancement en BIO

### • Les Etapes Clés



### • Réglementation agriculture biologique

Nouvelles fiches réglementaires en vigueur à partir du 1er Janvier 2022 disponible sur le site ci-dessous :

<https://www.produire-bio.fr/cest-quoi-la-bio/le-cahier-des-charges/>

### • Dispositifs d'aide financière pour le passage en Bio

#### -> Les aides à la conversion et au maintien en AB

Le passage en agriculture biologique de parcelles dédiées à la culture de légumes de plein champ(\*) ouvre droit à une aide appelée **CAB (Conversion à l'AB)** pour une **période de 5 ans et qui s'élève à 450 € /ha/an**. Cette aide peut être déclenchée la 1ère ou la 2ème année de conversion en AB et exige que l'exploitant.e reste en bio durant les 5 ans de versement de l'aide. En Occitanie, cette aide est plafonnée à 15 000 €/exploitant.e/ an. Pour bénéficier de cette aide, il faut en faire la demande dans le cadre de la déclaration annuelle de surfaces de l'exploitation (la déclaration PAC) et déposer un dossier tous les ans pour confirmer son activité en bio.

Au bout des 5 ans de soutien à la conversion, il est possible d'activer l'aide **MAB (Maintien en AB)** pour une **période d'une année renouvelable**. L'aide au maintien pour les cultures légumières **s'élève à 250 € / ha / an**. Elle est plafonnée à 5 000 € / exploitant(e) / an.

(\*) La culture légumière de plein champ correspond à une culture annuelle de légumes sur une surface donnée.

#### -> Les avantages apportés par la certification AB pour bénéficier des aides régionales aux investissements

La Région Occitanie propose un large panel d'aides financières pour soutenir les entreprises agricoles dans leurs investissements. Différentes mesures existent pour des investissements en matériels, équipements, plantations, bâtiments, diagnostics, ...

Pour la plupart de ces mesures, être engagé(e) en conversion bio ou certifié(e) en AB, permet l'obtention de points supplémentaires dans la notation des dossiers de demande ainsi que des majorations des aides perçues.

## Pour Aller plus loin : ressources et contacts utiles

### • Ressources

- > **Références technico-économiques de Sud&Bio** : <https://www.sud-et-bio.com/fruits-legumes/amont/ressources-techniques>
- > **Ressources techniques en maraichage biologique** : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/agriculture-biologique/espace-ressources-bio/maraichage-biologique/>
- > **Références technico économiques** et témoignages sur le site [www.lpcbio.org](http://www.lpcbio.org)
- > « **Produire et vendre ses légumes biologiques en demi-gros** », Guide Sud et Bio, édition 2017 -> [https://www.sud-et-bio.com/sites/default/files/Guide\\_Produire et vendre ses légumes en demi gros\\_Sud et Bio\\_2017.pdf](https://www.sud-et-bio.com/sites/default/files/Guide_Produire et vendre ses légumes en demi gros_Sud et Bio_2017.pdf)
- > **Vidéo de la ferme de Jean Jacques Mathieu** sur la plateforme Osaé (développée par Solagro) <https://osez-agroecologie.org/corsini-videos>

### • Contacts dans votre département

#### BioCivam 11

Carole Calcet, animatrice filières fruits et légumes, plantes aromatiques et apiculture,  
Mail : [biocivam.carole@orange.fr](mailto:biocivam.carole@orange.fr)  
Tel : 04 68 11 79 17  
Site web : <https://www.bio-aude.com>



Gwenaëlle Didou, animatrice filières fruits et légumes  
Mail : [biocivam.gwenaelle@gmail.com](mailto:biocivam.gwenaelle@gmail.com)  
Tel : 06 70 83 87 77

#### Chambre Agriculture de l'Aude

Elina Galy, conseillère technique maraichage  
Mail : [elina.galy@aude.chambagri.fr](mailto:elina.galy@aude.chambagri.fr)  
Tel : 06.88.95.44.97  
Site web : <https://aude.chambre-agriculture.fr/>



#### Maison Paysanne de l'Aude

Marine Mertz, animatrice du PAT de la Haute-Vallée de l'Aude  
Mail : [pathva@mp11.fr](mailto:pathva@mp11.fr)  
Tel : 07 50 04 50 96  
Site web : <https://www.maisonpaysanneaude.fr/>



#### PAT de la ville de Castelnaudary

Sylvie Balestan, chargée mission programme alimentaire et de santé  
Mail : [sylvie.balestan@ville-castelnaudary.fr](mailto:sylvie.balestan@ville-castelnaudary.fr)

Fiche réalisée par le BioCivam de l'Aude dans le cadre de l'interPAT entre le territoire de Castelnaudary et la Haute Vallée de l'Aude  
Rédaction : Gwenaëlle Didou - BioCivam de l'Aude  
Relecture : Carole Calcet - BioCivam de l'Aude, Marine Mertz - Maison Paysanne de l'Aude, Elina Galy - Chambre d'Agriculture de l'Aude



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales